

JL/zü

Le 5 décembre 1983

p.B.73.Liban.0.(2).

p.B.75.21. ✓

p.B.73.Iran.0. ✓

p.A.45.22.(OLP). ✓

Note pour le dossier

Le vendredi 25 novembre 1983, le Chef du Département (CFA) reçoit M. Abdelmajid Chaker, Ambassadeur de Tunisie à Berne, pour une première visite de courtoisie. La discussion se déroule de la manière suivante :

Liban

CFA raconte brièvement l'expérience qu'il a vécue lors de la Conférence de Genève sur le dialogue au Liban. Cette Conférence a permis d'obtenir trois choses : 1) la reconnaissance de la souveraineté du Liban (en présence du Ministre des affaires étrangères de Syrie), 2) la reconnaissance de son caractère arabe et 3) la confirmation formelle du Président Gemayel dans ses qualités, puisque c'est lui qui a été désigné à l'unanimité pour mener les pourparlers avec d'autres pays. Il y a eu en outre une série de manifestations importantes, comme par exemple l'embrassade entre Frangié et Gemayel.

M. Chaker (Ch) partage entièrement l'opinion de CFA. La Conférence de Genève apporte certains espoirs et il convient maintenant de les concrétiser. En rompant la glace entre les principaux participants, un premier pas a été fait dans la bonne direction.

Iran

CFA ne pense pas que l'expansionnisme islamique, qui caractérise la politique iranienne, a des chances de s'étendre à d'autres pays. Cette situation marque un grand retour en arrière. Ch rappelle que les Chiites ont de tous temps été la secte la plus violente et la plus sanglante de l'islam. Leur schisme date du problème de la succession du Prophète Mahomet : les Chiites n'ont jamais admis l'éviction d'Ali au profit d'Abu Bakr. Il ne faut pas oublier que l'islam repose sur une vertu : la modération. Dans l'histoire de l'islam, tout ce qui a été extrémiste a été éphémère.



- 2 -

Rôle du Chef de l'Etat

Ch souligne le problème que pose parfois l'absence de séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel dans les pays islamiques. Dans ces pays, il n'y a pas de pape; le Chef de l'Etat joue également le rôle de chef spirituel. Au Maroc, par exemple, lorsque le Roi prend une décision, on ne sait pas toujours en quelle qualité il s'exprime : comme Chef de l'Etat ou comme descendant du prophète. Mais cette aura de chef spirituel présente également un désavantage : une fois la décision prise, il est difficile de revenir en arrière, car la crédibilité historique a été mise en jeu. Cela a par exemple été le cas pour le Roi du Maroc dans l'affaire du Sahara occidental. Il était allé manifestement trop loin et a eu beaucoup de difficultés à revenir en arrière.

OLP

Ch est d'avis qu'on veut la peau d'Arafat. La Syrie considère qu'il n'y a pas de règlement possible au Proche-Orient si elle n'y joue pas un rôle prépondérant. Comme Arafat s'oppose au leadership de la Syrie, il est donc, sur ce plan, indésirable. Après Beyrouth, Arafat a pu mettre l'accent sur l'action diplomatique. Il bénéficie toujours d'un soutien important auprès des pays arabes. Ch ne sait pas si Assad ira jusqu'à l'éliminer physiquement. Arafat a gardé un prestige immense dans toute la diaspora palestinienne. Le fait d'avoir résisté, tant à Beyrouth qu'à Tripoli, est un point positif sur le plan psychologique. L'idéal pour la Syrie serait de ne pas liquider Arafat, mais de le mettre au "frigo", c'est-à-dire faire en sorte qu'il ne puisse plus diriger l'OLP.

Rôle de l'Egypte

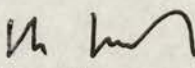
Ch pense que l'Egypte est actuellement dépassée. Elle a été marginalisée par les accords de Camp David. Kissinger a dit que le monde arabe ne peut faire la guerre à Israël sans l'Egypte, ni la paix sans la Syrie. Or, aujourd'hui, on constate que l'accent est

- 3 -

mis sur les moyens diplomatiques, sur la légalité internationale. Il y a eu une maturation des esprits. Il en va d'ailleurs de même pour la reconnaissance de l'OLP par Israël. Les esprits sont maintenant plus perméables à la paix, aux règlements pacifiques des différends, qu'il y a vingt ans.

Les contacts entre l'Egypte et l'OLP sont très timides. Ce pays, en raison notamment de ses nombreux problèmes internes, ne peut plus (ou ne veut plus) jouer le rôle de leader du monde arabe. (Note du rédacteur : position nettement différente exprimée par Boutros Ghali; cf. procès-verbal des entretiens du 25 novembre 1983).

CFA se demande dans quelle mesure l'Egypte peut servir d'exemple à d'autres pays arabes, étant donné que, sur le fond, les Egyptiens ont obtenu satisfaction. Ch dit faire partie de ceux qui admirent l'action du Président Sadate. Celui-ci a fait quelque chose d'extraordinaire, d'un grand courage politique. Mais l'Egypte est également un pays arabe, et l'action de Sadate a été en quelque sorte en contradiction avec la stratégie des pays arabes, ce qui a tout faussé.


(Ph. Jaccard)

Copies :

CFA/PRO/BRE/HTR/RR
Ambassade de Suisse, Tunis
Ambassade de Suisse, Le Caire